



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Fécamp

Autres communes :

R500

Appellation : Monument aux morts de la guerre 1914-1918

Monument(s)

Appellation : Monument aux morts de la guerre 1914-1918

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 29/07/2022

Étendue de la protection : Est inscrit au titre des monuments historiques, en totalité, y compris le socle contemporain, le monument aux morts de la guerre de 1914-1918 situé place du général de Gaulle, FÉCAMP, sur le domaine public non cadastré et appartenant à la commune de FÉCAMP

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.